

Un transfert de classe pour éviter une fermeture

Le projet de transférer une classe de Soulangy à Saint-Pierre-Canivet à la prochaine rentrée scolaire a été validé par l'inspecteur d'académie, François Richard.

En habitué des cérémonies de vœux, Jean-Pierre Goupil, le maire de Saint-Pierre-Canivet, a mis en avant "**les associations qui agrémentent la vie communale**". Il a présenté aux administrés Mauricette Terrier qui prend les rênes du club de la bonne entente, longtemps présidé par Denise Michelet et par Christelle Boury durant les deux années précédentes.

Après une vingtaine d'années d'investissement à la tête du comité d'animation, Odile Roussel laisse sa place à Mickaël Désert. Le jumelage franco-belge a un nouveau président, Gilles Catherine qui est le remplaçant d'Alain Desclos.

Réalisations et projets

Ensuite, le premier magistrat a fait une synthèse de l'année écoulée. Pour asseoir la sécurité des usagers, la municipalité a installé deux ralentisseurs rue du Bout des Cerfs à la Jalousie.

Deux radars pédagogiques incitent les automobilistes à réduire leur vitesse route d'Harcourt. La création d'un trottoir, rue du lavoir, permet de canaliser les eaux pluviales. Le coût de toutes ces opérations est de 53 863 €. Elles sont subventionnées par l'État à hauteur de 18 790 € et de 10 000 € par la Communauté de communes au titre de la dotation patrimoine et voirie.

L'église étant non classée, elle n'est pas sujette à subvention de la part des monuments historiques. L'installation électrique étant obsolète comme le chauffage au gaz, la municipalité a investi 28 303 € pour faire les travaux nécessaires à la mise en conformité et passer au chauffage électrique.

Elle a reçu une aide du département de 12 865 €. Dans le but de coller aux recommandations préconisées par le SDIS, une réserve incendie est posée au lieu dit les tuileries et une borne rue du lavoir pour un montant de 26 266 €, l'aide du département est de 12 058 €.

Le programme d'effacement de réseau se poursuit en collaboration avec le Syndicat départemental d'énergies du Calvados (SDEC) au lieu-dit les Cesnes, le coût de cette opération est de 104 040 €. La part restant à la charge de la commune est de 44 715 €.

Les collégiens utilisent le soir et le matin la rue de Cantepie. Pour faciliter leurs déplacements et les sécuriser, l'éclairage de la voie a été prolongé et un point lumineux créé à l'entrée de l'école primaire. Le montant total de ces deux aménagements est de 26 116 € tandis que le coût pour la commune est de 15 362 €.

Orientation budgétaire 2024

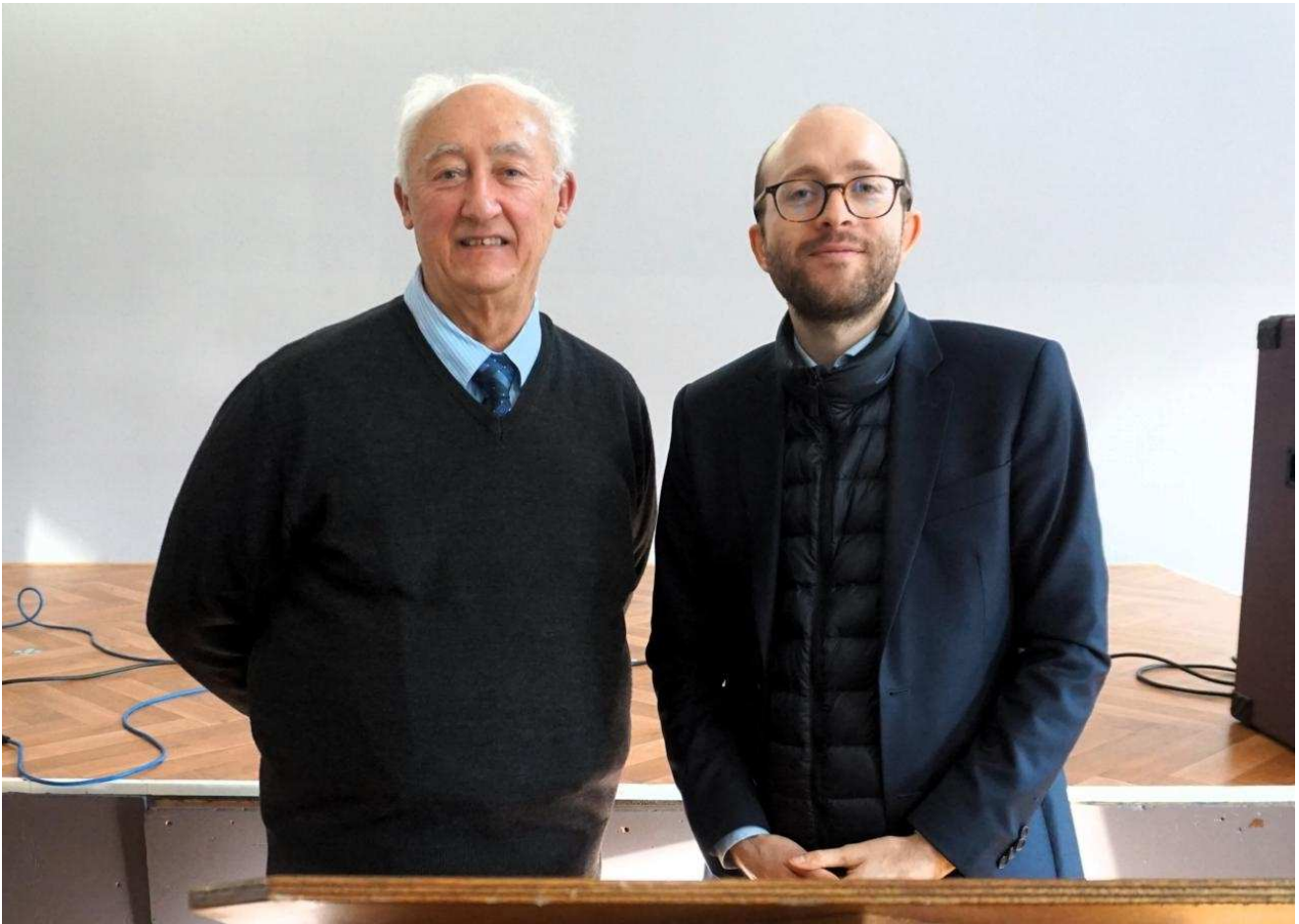
Deux axes principaux sont retenus pour l'année 2024, la création d'un trottoir à la basse Longraie pour dévier les eaux pluviales ruisselant depuis l'aire de repos de la quatre voies. Une opération valorisée à 22 000€. Le deuxième chantier concerne la rénovation énergétique de deux classes à l'école.

Le programme complet passe par l'isolation murale et des plafonds, le remplacement des menuiseries défectueuses et par le remplacement par une pompe à chaleur du chauffage existant. Le montant de cet aménagement vertueux est estimé à 170 000 €.

Transfert d'une classe

Le Regroupement pédagogique intercommunal concerne les communes d'[Aubigny](#), de [Saint-Pierre-Canivet](#) et [Soulangy](#). Dans le but d'éviter la fermeture d'une classe et pour des raisons financières, une longue réflexion a mobilisé Élisabeth Gasnier, la présidente du Sivom, et les élus de la commune de [Soulangy](#).

" Ensemble, nous avons décidé de présenter à l'inspecteur d'académie [François Richard](#) le projet de transférer une classe de [Soulangy](#) à [Saint-Pierre-Canivet](#). Il a validé notre proposition", explique [Jean-Pierre Goupil](#). **"Cette solution permet d'éviter la fermeture d'une classe car nous gardons le même nombre de professeurs des écoles".**



Jérémie Patrier-Leitus est venu saluer le maire Jean-Pierre Goupil lors de la traditionnelle cérémonie des vœux à Saint-Pierre-Canivet.